0.a. Objectif

Objectif 11: Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

0.b. Cible

Cible 11.a: Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale

0.c. Indicateur

Indicateur 11.a.1: Nombre de pays ayant adopté une politique urbaine nationale ou un plan de développement régional qui a) tienne compte de la dynamique des populations, b) vise à l'équilibre du développement territorial et c) élargisse la marge de manœuvre budgétaire locale

0.e. Mise à jour des métadonnées

2021-12-20

0.f. Indicateurs connexes

Indicateurs connexes

Cet indicateur est lié à plusieurs objectifs et cibles, en particulier les suivants :

ODD	Cibles connexes
Objectif 1 : Éradication de la pauvreté	Cible 1.4: tenure foncière
	Cible 1.5: résilience
Objectif 2 : Sécurité alimentaire, nutrition et agriculture	Cible 2.3: sécurité foncière
	Cible 2.c: liaisons rurales urbaines sur les marchés alimentaires
Objectif 5 : Genre	Cible 5.2: sécurité

Page: 1 of 16

	Cible 5.a: propriété et contrôle des terres			
Objectif 6: Eau	Cible 6.1: accès à l'eau potable			
	Cible 6.2: accès à l'assainissement			
Objectif 7, Épargia	Cible 7.2: accès aux énergies renouvelables			
Objectif 7: Énergie	Cible 7.3: efficacité énergétique			
Objectif 8 : Croissance économique et emploi	Cible 8.3: création d'emplois			
	Cible 8.5 : travail décent			
	Cible 8.6: jeunesse			
	Cible 9.1: accès à l'infrastructure			
Objectif 9 : Infrastructure et industrialisation	Cible 9.4: mise à niveau de l'infrastructure			
	Cible 9.a: financement des infrastructures			
Objectif 10 : Réduire les inégalités	Cible 10.4: lois discriminatoires			
Objectif 12: Consommation et production durables	Cible 12.5: gestion des déchets			
Objectif 13 : Changement climatique	Cible 13.1: résilience et capacité d'adaptation			
I	I			

	Cible 13.b : capacité de planification et de gestion efficaces liées au changement climatique				
Objectif 15 : Écosystèmes terrestres	Cible 15.9: d'ici 2020, intégrer les valeurs des écosystèmes et de la biodiversité dans les processus nationaux et locaux de planification et de développement				
	Cible 16.7: filiale gouvernementale				
Objectif 16: Sociétés pacifiques et institutions inclusives	Cible 16.a: renforcement des capacités institutionnelles				
	Cible 16.b : lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable				
Objectif 17: Moyens de mise en œuvre et de partenariats	Cible 17.14: cohérence des politiques Cible 17.17: partenariats public-privé et société civile efficaces				

0.g. Organisation(s) internationale(s) responsable(s) de la surveillance mondiale

Informations institutionnelles

Organisation(s):

ONU-Habitat

FNUAP

2.a. Définition et concepts

Concepts et définitions

Définition:

Politiques urbaines nationales et plans de développement régional :

Une politique urbaine nationale (NUP) est définie comme un ensemble cohérent de décisions ou de principes d'actions découlant d'un processus délibéré mené par le gouvernement pour coordonner et rallier

divers acteurs pour une vision et un objectif communs qui favoriseront davantage de transformation, de production et d'inclusion, et un développement urbain résilient à long terme [1].

Cette définition standard est étendue et adaptée aux contextes nationaux et peut inclure, le cas échéant, des termes tels que le plan urbain national , le *cadre* ou *la stratégie* aussi longtemps car ils sont alignés sur les qualificatifs ci-dessus.

De même, les plans de développement régional suivent la même définition, appliquée uniquement au niveau infranational.

NUP qui répond à la dynamique de la population :

Ce premier qualificatif examine dans quelle mesure le NUP aborde les questions liées à la composition de la population, aux tendances et aux projections pour atteindre les objectifs et cibles de développement.

- *La composition de la population* comprend la taille, la répartition géographique et la densité, la taille et la composition des ménages, la mobilité et la migration, la répartition et la désagrégation par âge et sexe, comme spécifié dans la cible ODD 17.18
- Les tendances sont des changements dans la composition de la population au fil du temps
- *Les projections* sont des changements attendus au fil du temps dont le NUP doit s'assurer qu'ils sont bien traités.

Questions clés pour l'évaluation:

- Dans quelle mesure des données de qualité et en temps opportun sur la composition, les tendances et les projections de la population urbaine et rurale sont-elles disponibles pour être utilisées dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des PNA ou des plans de développement régional (PDR)?
- Dans quelle mesure les stratégies / interventions du PNA et / ou des PDR se réfèrent-elles à la composition de la population, aux tendances et aux projections sur la durée du plan?

Assurer un développement territorial équilibré:

Ce deuxième qualificatif implique la promotion d'un territoire spatialement cohérent qui comprend un système équilibré d'établissements humains comprenant des villes et des villages et comprenant des corridors urbains; qui aborde les disparités sociales, économiques, environnementales et spatiales, en particulier compte tenu du continuum urbain-rural.

Questions clés pour l'évaluation:

- Dans quelle mesure la politique urbaine nationale considère-t-elle la nécessité d'un développement équilibré du territoire dans son ensemble, y compris le développement différencié mais équivalent de tous les types d'habitations, y compris les villages, les villes et les villes, y compris les corridors urbains?
- Dans quelle mesure les liens –sociaux, économiques, environnementaux et spatiaux –entre les zones urbaines, périurbaines et rurales sont-ils envisagés dans le but ultime de renforcer le continuum urbain-rural?

Augmenter l'espace fiscal local:

L'espace budgétaire local s'entend de la somme des ressources financières disponibles pour améliorer la fourniture des services sociaux et économiques de base au niveau local grâce au budget et aux décisions connexes prises par les gouvernements à tous les niveaux, sans préjudice de la durabilité d'un situation financière du gouvernement.

Questions clés pour l'évaluation:

 Dans quelle mesure la politique a-t-elle tenu compte de la fourniture de ressources financières locales pour assurer la mise en œuvre de la politique et la fourniture de services sociaux et économiques de base essentiels Dans quelle mesure la politique a-t-elle évalué l'état des capacités humaines requises pour utiliser efficacement les ressources financières pour la mise en œuvre de la politique et la fourniture de services sociaux et économiques de base essentiels?

En développement:

L'élaboration fait référence aux voies et processus d'élaboration de politiques qui tiennent compte de la faisabilité, du diagnostic des problèmes et des opportunités politiques, de la formulation / rédaction de la politique jusqu'à l'approbation de la politique

Mise en œuvre:

La mise en œuvre fait référence à la réalisation de la proposition de politique au moyen d'actions / d'engagements législatifs ou financiers, y compris le suivi et l'évaluation continus de cette politique

Concepts:

Présenter au NUP – un cadre approprié pour atteindre la cible 11.a et plus largement un outil reconnu de mise en œuvre et de suivi des agendas urbains mondiaux – ainsi que des plans de développement régional, et ajouter trois qualificatifs mesurables comme conditions préalables à la réussite des plans et politiques, fait de l'indicateur 11.a.1 non seulement un indicateur de processus plus adéquat, mesurable et applicable pour la cible 11.a.1, mais servira également plus largement les progrès des ODD et le nouvel agenda urbain.

Cet indicateur révisé convient en effet à tous les pays et régions, et se prête à des analyses régionales, ainsi qu'à d'autres formes d'agrégation et de désagrégation, selon le niveau de développement par exemple. Il est également applicable à plusieurs niveaux territoriaux.

En outre, le suivi de cet indicateur contribuera plus largement au suivi du NUP et contribuera à accroître la sensibilisation, la capacité et la connaissance des meilleures pratiques pour une politique urbaine durable dans le processus. De plus, en raison de la dimension multidisciplinaire des PUN et de leur rôle dans les programmes mondiaux, la capacité améliorée de collecte et d'analyse des données qui serait permise par cette révision des indicateurs contribuerait à guider les étapes nécessaires pour créer un environnement de politique urbaine plus propice à l'appui de l'ODD 11. et les dimensions urbaines des autres ODD. Le suivi du NUP conformément aux ODD servirait par exemple d'analyse des lacunes pour aider à formuler des recommandations personnalisées et à identifier les meilleures pratiques.

1 Alliance ONU-Habitat et Villes, 2014., L'évolution de la politique urbaine nationale : un aperçu global 🗅

3.a. Sources de données

Sources de données

Description:

La principale source de données est constituée par les documents officiels des politiques urbaines nationales et des plans de développement régional, disponibles dans ou fournis par les administrations nationales et régionales des pays. Toutes ces données seront dérivées des résultats de l'enquête sur l'état des NUP à l'échelle nationale et mondiale.

L'alignement des politiques et des plans sur les indicateurs proposés est évalué par des évaluateurs indépendants au niveau national afin d'éviter toute subjectivité ou partialité. Le domaine de pratique sur la

Page: 5 of 16

NUP a développé une base de données d'experts dans les régions où les évaluateurs sont régulièrement appelés à entreprendre ces examens.

Pour faciliter cette évaluation selon les trois critères, les évaluateurs de politiques suivent un cadre d'analyse convenu. D'autres outils de soutien tels que l'opinion d'experts, les données de base, l'analyse comparative, le suivi et les rapports de performance, et l'analyse des lacunes et du contenu peuvent être utilisés.

Des compilations et des analyses de NUP aux niveaux mondial, régional et national ont déjà été entreprises par ONU-Habitat et ses partenaires, ce qui fournit une base solide de preuves et d'expertise pour le suivi de cet indicateur, qui est proposé comme indicateur proxy pour 11.a.1.

3.b. Méthode de collecte des données

Processus de collecte :

Des questionnaires sur mesure sont envoyés aux points focaux pertinents en charge de l'indicateur 11.a.1 pour remplir le statut des composants de l'indicateur. Les données au niveau national sont collectées sur la base des modules de formation qui ont été largement diffusés auprès de nombreux systèmes nationaux de politiques et de statistiques urbaines. Les données de base sont dérivées des évaluations nationales, régionales et mondiales entreprises chaque année pour informer l'état global du NUP. En outre, le processus de collecte de données ciblant spécifiquement les trois qualificatifs de l'indicateur 11.a.1. est mené pour l'État global des NUP publié tous les deux ans. Le processus de collecte de données est en cours. Les résultats énumérés ci-dessus sont basés sur les résultats actuels, provenant de 67 des 194 pays qui ont répondu à l'enquête 2020, ainsi que sur l'utilisation des données de référence 2018 sur le NUP, qui comprenaient 79 pays qui n'avaient pas encore répondu à l'enquête 2020, mais dont les données sur le NUP étaient disponibles sur la base des domaines d'intérêt thématiques.

ONU Habitat compile et présente les politiques urbaines nationales dans une base de données sur les politiques urbaines nationales http://urbanpolicyplatform.org/wp-content/uploads/2018/09/13092018NUP-database.pdf.

Ce document rassemble des données au niveau national sur la présence d'une politique urbaine nationale, son titre et sa date, son état de développement et son objectif. Il fournit également des liens directs vers les documents de politique urbaine nationale. Il contient actuellement des informations sur 150 NUP dans le monde et est fréquemment mis à jour.

Chaque année, nous effectuons de nouveaux cycles de collecte de données pour l'indicateur 11a.1. Par exemple, le cycle 2020 de collecte de données pour l'indicateur 11.a.1. est en cours. Les États membres ont été contactés pour remplir l'enquête *2020 sur l'état global des politiques urbaines nationales* qui comprend diverses questions concernant le statut des politiques urbaines nationales de chaque pays, ainsi qu'une question spécifique à l'indicateur 11.a.1.

3.c. Calendrier de collecte des données

Calendrier

Collecte des données :

La surveillance et le déclaration de cet indicateur sont répétés chaque année, ce qui permet plusieurs points de déclaration d'ici 2030. Le rapport complet sera présenté tous les deux ans.

3.d. Calendrier de diffusion des données

Publication des données :

Les données seront disponibles annuellement, et des mises à jour de la base de données mondiale seront effectuées tous les 6 mois. Les données seront disponibles en ligne sur la plateforme de la politique urbaine.

3.e. Fournisseurs de données

Les fournisseurs de données

Les départements gouvernementaux en charge des affaires urbaines, rurales ou territoriales répondent à l'enquête. Des informations supplémentaires sont recueillies auprès des offices nationaux de statistique et des sites Web officiels des gouvernements. Les données de l'UNDESA sont également consultées pour la dynamique de la population.

3.f. Compilateurs des données

Compilateurs de données

ONU-Habitat

UNFPA

4.a. Justification

Justification:

Les politiques urbaines nationales peuvent contribuer à la réalisation de l'objectif 11.a.1

Cet indicateur repose sur l'idée que l'élaboration et la mise en œuvre des politiques urbaines nationales devraient soutenir la participation, le partenariat, la coopération et la coordination des acteurs, et faciliter le dialogue. La politique urbaine nationale (PUN) et les plans de développement régional (PDR) favorisent un développement urbain coordonné et connecté. Un effort coordonné du gouvernement par le biais d'une politique urbaine nationale ou d'un plan de développement régional offre la meilleure opportunité de parvenir à une urbanisation durable et à un développement territorial équilibré en reliant les politiques sectorielles, en connectant les politiques des gouvernements nationaux, régionaux et locaux, en renforçant les liens urbains, périurbains et ruraux par un développement territorial équilibré.

Cet indicateur fournit un bon baromètre des progrès mondiaux en matière de politiques urbaines nationales durables. Il sert d'analyse des lacunes pour soutenir les recommandations politiques. L'indicateur peut identifier les bonnes pratiques et les politiques parmi les pays qui peuvent promouvoir le partenariat et la coopération entre toutes les parties prenantes. Cet indicateur est à la fois orienté vers le processus et l'aspiration et a le potentiel de soutenir la validation de l'objectif 11 et d'autres indicateurs des ODD avec une composante urbaine. L'indicateur peut être appliqué à plusieurs niveaux de juridiction, c'est-à-dire qu'il couvre un certain nombre de domaines tout en prenant en charge les défis urbains d'une manière plus intégrée au niveau national.

L'introduction explicite de la politique urbaine nationale dans la formulation de l'indicateur 11.a.1 met l'accent sur un processus politique qui peut mieux répondre aux exigences de la cible 11.a par une intégration et une coordination sectorielles, territoriales et juridictionnelles dirigées par le niveau national.

En effet, il est prouvé que la NUP peut *soutenir des liens économiques*, *sociaux et environnementaux positifs* en assurant au plus haut niveau de gouvernement l'alignement cohérent des politiques sectorielles pour soutenir une urbanisation durable et inclusive [2]. Le monde s'urbanisant de plus en plus, il devient évident aujourd'hui que la façon dont les villes sont gérées et planifiées a des ramifications bien au-delà de leurs limites et que l'urbanisation est une force clé pour le développement national et durable.

L'urbanisation a en effet toujours été un catalyseur de la croissance économique et du progrès social, et offre même la possibilité de protéger et d'utiliser plus efficacement les ressources naturelles, ainsi que d'atténuer le changement climatique et de s'y adapter. Cependant, cet impact positif n'est pas automatique, en particulier dans les pays en développement - où une urbanisation rapide et/ou non planifiée peut entraîner des externalités économiques, sociales et environnementales négatives avec une augmentation de la congestion, du mitage, de l'informalité, de l'exclusion sociale et des conflits – si la fourniture de services et d'infrastructures ne suit pas la croissance naturelle et interne de la population, la distribution équitable, les modèles de migration vers la ville, etc. Les gouvernements doivent être sensibles au fait que l'urbanisation est une question nationale et multisectorielle. C'est pourquoi les politiques urbaines nationales fournissent le cadre permettant d'exploiter les dividendes de l'urbanisation et d'atténuer ses externalités négatives. Une politique urbaine nationale attire l'attention sur l'impact des politiques gouvernementales sectorielles sur le développement durable des villes et encourage et permet la coordination verticale et horizontale des départements gouvernementaux et de leurs politiques pour mieux le soutenir.

Cette considération encourage également une plus grande coopération et coordination entre les différents niveaux de gouvernement pour soutenir le développement et la mise en œuvre d'une vision nationale du développement urbain, ainsi *renforçant efficacement la planification du développement national et régional*. Le processus de politique urbaine est dirigé au niveau national afin d'assurer l'articulation et la coordination des différents secteurs et niveaux de gouvernement, mais il engage à la fois des processus descendants et ascendants. Pour une mise en œuvre réussie, une PNU doit créer un environnement institutionnel favorable, collaboratif et coopératif, en mobilisant les différents niveaux, en évaluant et en renforçant leurs capacités, et en établissant des responsabilités définies conjointement et transparentes pour la mise en œuvre. Les gouvernements infranationaux sont des partenaires clés de la mise en œuvre en raison de leur proximité avec les citoyens et de leur rôle dans la fourniture de services et d'infrastructures. En tant que tel, un plan national de développement ne remplace pas les politiques et plans de développement régionaux et locaux, mais les renforce et s'appuie sur leur alignement horizontal et leur articulation verticale, en particulier pour relever les défis transfrontaliers tels que la gestion durable des ressources, le développement des infrastructures, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, ou les liens entre zones urbaines et rurales.

Enfin, le NUP, en tant que cadre global articulant et alignant les plans et politiques infranationaux et locaux dans une vision commune de l'urbanisation, est particulièrement adapté à la prise en compte du continuum urbain-périurbain-rural. Cette considération urbaine et rurale est un élément clé de la désagrégation des données et de la délimitation administrative dans la planification territoriale. Cependant, l'importance des liens urbains-ruraux (par le biais des flux de personnes, de ressources naturelles, de capitaux, de biens, de services écosystémiques, d'informations, de technologies, d'idées et d'innovations) est de plus en plus reconnue pour un développement territorial durable et intégré. Le nouvel agenda urbain (NUA), par exemple, souligne la nécessité de réduire les disparités urbaines et rurales pour favoriser un développement équitable et encourager la connectivité. La cible 11.a est la seule qui considère explicitement les *zones urbaines*, *périurbaines et rurales* dans le cadre d'un ODD 11 centré sur la ville. La NUP est le cadre adéquat pour renforcer et orienter les flux urbains et ruraux vers les modèles de consommation les plus durables et la distribution équitable des ressources, car ils peuvent établir un équilibre entre la concurrence et la solidarité entre les territoires d'un pays.

Les politiques urbaines sont plus largement instrumentales pour la mise en œuvre et le suivi des agendas mondiaux .

Les politiques urbaines nationales permettent donc une approche intersectorielle et la coordination institutionnelle horizontale et verticale nécessaire pour relever les défis et saisir les opportunités de l'urbanisation, dont on reconnaît de plus en plus qu'ils dépassent les limites de la ville. Les accords intergouvernementaux ont en effet montré un nouvel intérêt pour l'urbanisation au service du développement durable. Cela est illustré bien sûr dans l'Agenda 2030 avec l'introduction d'un SDG-11 urbain autonome, mais de nombreux autres SDG ont également des dimensions et des implications urbaines claires. À la suite

de l'Agenda 2030, la Conférence des Nations unies sur le logement et le développement durable (Habitat III) a adopté le nouvel agenda urbain, une feuille de route pour les 20 prochaines années fixant de nouvelles normes mondiales pour le développement urbain durable. Enfin, bien que l'Accord de Paris sur le changement climatique ne mentionne pas explicitement les villes, la gestion de l'urbanisation reste essentielle pour faire face au changement climatique, comme l'illustre le fait que deux tiers des contributions déterminées au niveau national contiennent des références et un contenu urbains clairs [3]. En tant qu'instrument permettant aux gouvernements de mettre la dynamique de l'urbanisation au service du développement national, les NUP ont donc été identifiés comme un outil clé pour la mise en œuvre et le suivi de ces agendas.

Le document d'orientation sur les politiques urbaines nationales préparé pour Habitat III explique par exemple qu'une politique urbaine nationale devrait constituer une partie importante de toute tentative sérieuse de mise en œuvre des ODD et devrait devenir un instrument clé pour mesurer la réalisation des ODD. Comme expliqué ci-dessus, les NUP constituent un cadre particulièrement approprié pour atteindre la cible 11.a et, plus généralement, peuvent contribuer à créer le cadre favorable nécessaire à la mise en œuvre des objectifs de développement urbain de l'ODD 11. Par exemple, le NUA identifie explicitement les NUP comme essentiels pour réaliser le changement de paradigme urbain qu'il préconise, reconnaissant le rôle prépondérant des gouvernements nationaux [...] dans la mise en œuvre de politiques et de législations urbaines inclusives et efficaces pour un développement urbain durable (NUA – 15.b). En outre, les Principes directeurs sur les liens entre zones urbaines et rurales proposent une approche et des actions pratiques pour renforcer la cohésion territoriale, notamment par le biais de politiques [] L'ensemble des politiques urbaines et rurales de l'OCDE constituent des cadres supplémentaires très importants pour renforcer les liens sociaux, économiques et économiques entre les territoires urbains, ruraux et périurbains

Enfin, les NUP peuvent également être un instrument pour coordonner les composantes urbaines des CDN à travers les échelles et les secteurs et intégrer les principes d'adaptation et d'atténuation du changement climatique pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris [6].

Qualificatifs pour un indicateur de processus mesurable.

Compte tenu de leur rôle instrumental dans la mise en œuvre et le suivi des agendas urbains mondiaux, l'adoption d'un NUP par un gouvernement national peut être considérée comme un indicateur fort de l'engagement politique à promouvoir le développement urbain durable. Cela les rend également particulièrement bien adaptés à la mesure de l'objectif 11.a par le biais d'un indicateur de processus. En tant qu'indicateur de processus, 11.a.1 est en effet censé évaluer les progrès accomplis dans la création d'un environnement propice à la réalisation des résultats et des impacts des cibles du Programme de développement durable. Sa définition pose les bases de la *manière dont la* cible 11.a peut être atteinte, par des moyens mesurables. La révision proposée de l'indicateur complète donc les *politiques urbaines nationales et les plans de développement régional* avec 3 qualificatifs qui indiquent les moyens d'atteindre les exigences de la cible 11.a.

Le premier qualificatif est que les politiques et les plans doivent *répondre* à *la dynamique de la population*. Fonder les politiques et les plans sur les données et les projections spatiales et démographiques les plus récentes et les plus complètes est en effet une condition préalable à une mise en œuvre réussie. Les défis posés par l'urbanisation rapide découlent en effet du fait que les cadres politiques et de planification et leur mise en œuvre sont dépassés par la croissance démographique, associée à des priorités politiques qui ne privilégient pas forcément le développement inclusif pour tous les résidents urbains actuels et futurs, ce qui a pour conséquence de mettre à rude épreuve la fourniture d'infrastructures et de services, et de causer des dommages socio-économiques et environnementaux. La prévision des tendances et des besoins démographiques lors de la phase de diagnostic des politiques et des plans permet aux gouvernements d'anticiper l'urbanisation et de fournir des terrains et des infrastructures adéquats de manière plus rentable et moins perturbatrice sur le plan social qu'en essayant de rattraper, réparer et moderniser une expansion incontrôlée. Ce processus d'élaboration de politiques et de plans urbains peut également être l'occasion d'améliorer la collecte de données nationales sur les zones urbaines, et servir d'autres indicateurs de l'ODD-11, ainsi que fournir une base de référence pour le suivi des résultats de ces interventions.

Le deuxième qualificatif exige que les politiques et les plans *assurent un développement territorial équilibré*, en réponse directe à la référence de la cible 11.a.1& au continuum urbain, périurbain et rural. Les

politiques et les plans devraient adopter une large perspective territoriale et prendre en compte les liens et les flux entre les zones urbaines et rurales, non seulement pour éviter et réduire les disparités sociales, économiques et environnementales entre les territoires, mais aussi pour promouvoir les forces distinctives et encourager les interactions bénéfiques pour la voie la plus efficace vers une croissance durable pour le pays. Une telle perspective pour les politiques et les plans est réalisée à une échelle territoriale plus élevée que celle des villes, à travers les plans régionaux et les politiques nationales.

Enfin, le troisième qualificatif est d'augmenter l'espace fiscal local. Comme les NUP intégrés et les plans de développement régional introduisent une articulation plus coordonnée et décentralisée des responsabilités en matière de développement urbain, il est essentiel de s'assurer que les gouvernements sous-nationaux et locaux disposent des ressources financières adéquates pour assumer leurs responsabilités afin de réussir la mise en œuvre des politiques et des plans. Le transfert de compétences du niveau central au niveau local doit donc s'accompagner d'une dévolution proportionnelle des ressources financières et de l'autonomie. En outre, en période de contraction des budgets publics, il convient d'accroître la capacité des collectivités locales à développer et à diversifier les ressources financières et les recettes endogènes et à ne pas dépendre trop fortement des transferts centraux. Cela implique plus de pouvoir et de capacité fiscale, de meilleurs mécanismes de capture de la valeur foncière – qui vont de pair avec un cadre de politique foncière clair et applicable – et des partenariats financiers innovants, par exemple en collaborant avec le secteur privé pour la fourniture de services et d'infrastructures. Dans tous les cas, les politiques et mécanismes fiscaux doivent rester subordonnés aux objectifs de politique et de planification urbaines établis : les transferts centraux doivent être intégrés dans le cadre du NUP et tenir compte de l'équité territoriale ; et les systèmes fiscaux locaux doivent être étroitement liés aux plans territoriaux locaux afin d'encourager les modèles de développement durable

•

- ² ONU-Habitat et OCDE, 2018, État mondial des politiques urbaines nationales <u>1</u>
- ³ ONU-Habitat, 2016, L'urbanisation durable dans l'Accord de Paris. Examen comparatif pour le contenu urbain dans les contributions déterminées au niveau national (CDN) <u>↑</u>
- ⁴ ONU-Habitat, 2019, Liens urbains-ruraux, Principes directeurs : Cadre d'action pour faire progresser le développement territorial intégré (https://urbanrurallinkages.files.wordpress.com/2019/09/url-gp-1.pdf) <u>↑</u>
- ⁵ OCDE, 2019, Principes de l'OCDE relatifs à la politique urbaine (https://www.oecd.org/cfe/Brochure-OECD-Principles-Urban-Policy.pdf) et Principes de l'OCDE relatifs à la politique rurale (https://www.oecd.org/rural/rural-development-conference/documents/Rural-principles.pdf). https://www.oecd.org/rural/rural-development-conference/documents/Rural-principles.pdf). https://www.oecd.org/rural/rural-development-conference/documents/Rural-principles.pdf). https://www.oecd.org/rural/rural-development-conference/documents/Rural-principles.pdf). https://www.oecd.org/rural/rural-development-conference/documents/Rural-principles.pdf). https://www.oecd.org/rural/rural-development-conference/documents/Rural-principles.pdf).
- 6 ONU-Habitat, 2016, Faire face au changement climatique dans les politiques urbaines nationales 1

_

4.b. Commentaires et limites

Commentaires et limites :

ONU-Habitat et l'UNFPA, ainsi que de nombreux autres partenaires tels que l'OCDE et Cities Alliance travaillent ensemble pour recueillir des informations actualisées auprès des États membres concernant les trois critères de qualification, en plus d'autres questions pertinentes pour les politiques urbaines nationales et leur processus de mise en œuvre. Les résultats de l'enquête [7]-alimenteront le rapport mondial 2020 sur l'état des politiques urbaines nationales. De nombreux pays ont rempli les informations requises sur la base des qualificatifs spécifiques de l'indicateur 11.a.1. qui s'appuie sur l'ensemble de données NUP 2018 [8]. Le succès de l'indicateur nécessite davantage de développement des capacités et un suivi de routine avec les ministères et les OSN aux niveaux nationaux, mais parfois aussi en allant au-delà des niveaux nationaux pour assurer une bonne compréhension des 3 sous-composantes.

Page: 10 of 16

4.c. Méthode de calcul

Méthodologie

Méthode de calcul:

La méthodologie utilise un cadre d'évaluation des politiques qui permet d'évaluer et de suivre les progrès réalisés dans l'élaboration ou la mise en œuvre de la politique urbaine nationale ou des plans de développement régional au niveau national afin de couvrir ou de satisfaire les critères suivants :

- 1. Répond à la dynamique de la population
- 2. Assure un développement régional et territorial équilibré
- 3. Augmente la marge de manœuvre fiscale locale

Essentiellement, pour les pays qui ont déjà un plan national d'aménagement et de développement régional, les plans nationaux d'aménagement sont examinés pour voir s'ils couvrent les trois critères ci-dessus. Alors que pour les pays qui n'ont pas de PNE ou qui sont en train de développer un PNE, ceux-ci sont notés et documentés comme des étapes vers le développement d'un PNE. Ces pays sont comptés avec des scores de zéro pour assurer une couverture complète du statut de tous les pays.

Afin de maintenir l'objectivité et la comparabilité de l'analyse politique, cinq catégories d'évaluation sont utilisées pour chaque qualificatif. Ces catégories correspondent à une évaluation progressive de la mesure dans laquelle les politiques nationales et régionales dans les plans intègrent des éléments qui contribuent à la réalisation de chaque qualificatif :

- Catégorie 1 : le document de politique ne fait pas référence au qualificatif ou le pays n'est pas en train de développer ou de mettre en œuvre une politique (il n'existe pas de politique urbaine nationale)
- Catégorie 2 : le document de politique fait une certaine référence au qualificatif spécifique, mais ce qualificatif n'est pas intégré dans le diagnostic et les recommandations de la politique
- Catégorie 3 : le document de politique intègre le qualificatif spécifique, mais ce qualificatif est mal compris ou mal interprété
- Catégorie 4 : le document de politique intègre dans une perspective transversale le qualificatif spécifique sans recommandations politiques claires
- Catégorie 5 : Le document de politique générale intègre et intègre le qualificatif spécifique dans une perspective transversale avec des recommandations politiques claires dérivées du qualificatif

Une fourchette de pourcentage est attribuée à chaque catégorie, comme suit :

• Catégorie 1 : 0 pour cent

_

Page: 11 of 16

⁷ Voir la question 27 de l'Enquête mondiale sur les politiques urbaines nationales à l'adresse : https://drive.google.com/file/d/1-zn9d85GWJv1Tr039OtmoqPOfpwiowku/view?usp=sharing ↑

⁸ ONU-Habitat et OCDE, 2018, État mondial des politiques urbaines nationales (http://urbanpolicyplatform.org/wp-content/uploads/2019/11/Global-Report-NUP1.pdf). ↑

• Catégorie 2 : 1-25 pour cent

• Catégorie 3 : 26 à 50 pour cent

• Catégorie 4 : 51-75 pour cent

• Catégorie 5 : 76-100 pour cent

•

Par exemple, dans le Tableau 1, l'évaluateur fournit une valeur numérique basée sur la catégorie qui correspond au qualificatif analysé, étant entendu qu'une seule catégorie par qualificatif est sélectionnée :

Tableau 1. Évaluation par l'évaluateur d'un des qualificatifs

Qualificatif	Catégorie 1 (0 %)	Catégorie 2 (1-25 %)	Catégorie 3 (26-50%)	Catégorie 4 (51-75%)	Catégorie 5 (76- 100%)	Total (max 100 par qualificatif)
Qualificatif (a) les politiques urbaines nationales ou les plans de développement régionaux répondent à la dynamique de la population	0	0	40%	0	0	a = 40%
Qualificatif (b) Les politiques urbaines nationales ou les plans de développement régionaux assurent un développement régional et territorial équilibré	0	20%	0	0	0	b = 20%
Qualificatif (c)]Les politiques urbaines nationales ou les plans de développement régionaux augmentent l'espace fiscal local	0	0	0	75%	0	c = 75%

Pour réduire le biais de subjectivité dans l'évaluation globale, une évaluation indépendante de la politique sera entreprise par plusieurs évaluateurs. Une fois que chaque qualificatif est évalué par tous les évaluateurs, une valeur moyenne finale pour l'indicateur 11.a.1 est calculée. Le tableau 2 ci-dessous fournit un résumé des procédures de calcul des valeurs finales (valeur moyenne finale pour l'indicateur 11.a.1).

Page: 12 of 16

Tableau 2 : Tableau récapitulatif des calculs de l'indicateur

Politique nationale des villes	Évaluation 1	Évaluation 2	Évaluation 3	Évaluation 4	Total (max 100 par qualificatif)
Qualificatif (a) Les politiques urbaines nationales ou les plans de développement régionaux répondent à la dynamique de la population	A1	A2	A3	A4	Qa = (A1+A2+A3+A4)/4
Qualificatif (b) Les politiques urbaines nationales ou les plans de développement régionaux assurent un développement régional et territorial équilibré	B1	B2	В3	B4	Qb = (B1+B2+B3+B4)/4
Qualificatif (c) Les politiques urbaines nationales ou les plans de développement régionaux augmentent l'espace fiscal local	C1	C2	C3	C4	Qc = (C1+C2+C3+C4)/4
	Valeur finale qualificatifs	X = (Qa + Qb + Qc)/3			

Sur la base de la valeur finale de l'évaluation (X dans le tableau 2 ci-dessus), les pays qui entrent dans les catégories 2 et 3, qui correspondent de 1 à 50 points de pourcentage, ne sont pas comptés comme des "pays qui développent et mettent en œuvre une politique urbaine nationale ou des plans de développement régional". Ces pays sont encouragés à déployer des efforts afin d'améliorer les politiques urbaines nationales ou les plans de développement régional.

Les pays qui entrent dans les catégories 4 et 5, qui correspondent à 51 points de pourcentage ou plus dans l'évaluation, sont considérés comme des "pays qui élaborent et mettent en œuvre une politique urbaine nationale ou un plan de développement régional" qui contribuent à la réalisation de la cible 11.a. Les pays qui sont considérés comme ayant des politiques urbaines nationales ou des plans de développement régional peuvent encore faire des efforts pour améliorer la note des 3 qualificatifs.

Page: 13 of 16

4.f. Traitement des valeurs manquantes (i) au niveau national et (ii) au niveau régional

Traitement des valeurs manquantes :

La mesure de cet indicateur de processus implique une évaluation politique des politiques urbaines nationales ou des plans de développement régionaux gouvernementaux, la source de données en tant que telle est facilement accessible pour l'évaluation. Les données de 2018 ont également été incluses dans les décomptes du tableau ci-dessus en fonction de l'orientation thématique : développement économique, structure spatiale, développement humain, durabilité environnementale et résilience climatique. Les valeurs manquantes pour cet indicateur axé sur les processus sont signalées par 0 pour signifier que le pays n'a pas de politique urbaine nationale.

4.h. Méthodes et instructions à la disposition des pays pour la compilation des données au niveau national

Méthodes et instructions à la disposition des pays pour la compilation des données au niveau national :

À partir de mai 2020, les qualificatifs ont été collectés en distribuant l'enquête *Global State of NUP Survey*^[9] aux États membres. Les rapports sont subjectifs pour l'État membre et devront être vérifiés par rapport au NUP ou au PDR des États membres, pour l'assurance qualité. Les données de 2018 ont également été recueillies par le biais de suivis nationaux auprès des bureaux concernés et de suivis supplémentaires auprès d'experts dans divers pays. Un guide a été élaboré pour la collecte des données NUP et diffusé à de nombreux pays.

9 Voir le questionnaire d'enquête sur : https://drive.google.com/file/d/1-zn9d85GWJv1Tr039OtmoqPOfpwiowku/view?usp=sharing ↑

4.j. Assurance de la qualité

Assurance qualité :

Le travail d'ONU-Habitat dans les domaines de la planification du développement national et régional a permis de développer une base solide de preuves qui peuvent être adaptées pour suivre cet objectif et cet indicateur.

Le suivi de l'indicateur bénéficiera également de diverses initiatives en cours d'examen des politiques entreprises par ONU-Habitat pour son assistance aux pays, ou par l'OCDE dans sa série d'examens des politiques urbaines.

Par exemple, ONU-Habitat et l'OCDE ont publié conjointement le *Rapport mondial 2018 sur l'état des politiques urbaines nationales*, qui recense 150 NUP dans le monde et les analyse en fonction de leur phase de développement, de leurs composantes thématiques et de leur dispositif institutionnel, et les regroupe dans des analyses régionales et mondiales. La deuxième édition du rapport mondial sera publiée en 2020 et les éditions futures s'aligneront plus étroitement sur les termes de l'indicateur 11.a.1 et évalueront systématiquement les trois qualificatifs.

Page: 14 of 16

ONU-Habitat a également réalisé des analyses approfondies des tendances de la politique urbaine nationale et des études de cas nationales dans les régions du monde par le biais des rapports sur la politique urbaine nationale dans les États arabes, en Asie et dans le Pacifique, en Europe et en Amérique du Nord, en Amérique latine et dans les Caraïbes, et en Afrique subsaharienne.

5. Disponibilité des données et désagrégation

Disponibilité des données

Description:

Les données 2018 relatives aux politiques urbaines nationales sont disponibles en ligne. Les données mises à jour pour 2020 seront mises en ligne sur la plateforme des politiques urbaines et dans le *Rapport mondial* 2020 sur l'état des politiques urbaines nationales au cours de l'année civile 2020.

En mai 2020, 154 pays sur les 194 États membres disposent d'une forme de NUP. 79 pays ont une NUP explicite, tandis que 73 pays ont une NUP partielle. Aucune information n'est actuellement disponible pour 39 pays concernant la présence d'un NUP, et 3 pays de la région Europe et Amérique du Nord ont déclaré ne pas avoir de NUP.

Séries chronologiques:

Une mise à jour complète de la politique urbaine nationale est effectuée tous les deux ans.

7. Références et documentation

Références

URL:

[1]: http://unhabitat.org/initiatives-programmes/ national-urban-policies/ 10

[2] http://www.worldbank.org/en/topic/ urbandevelopment/publication/urbanization-reviews 11. [3] http://www.oecd-ilibrary.org/urban-ruraland-regional-development/oecd-urban-policyreviews 23069341 12

[4] http://www.urbangateway.org/icnup/2015/home

[5] https://www.dropbox.com/s/7aut8vh9h5g4poh/National%20Urban%20Policy%20Database 2017 final.xlsx? dl=0

[6] http://urbanpolicyplatform.org/#

Références:

Série d'examens des politiques urbaines de l'OCDE disponible sur le site :

http://www.oecd.org/cfe/regional-policy/urbanmetroreviews.htm

Page: 15 of 16

UN Habitat (2015), *National Urban Policy: Framework for a Rapid Diagnostic*, United Nations Human Settlements Programme: Nairobi. Disponible sur:

https://unhabitat.org/national-urban-policy-framework-for-a-rapid-diagnostic/

UN Habitat (2015), *National Urban Policy: A Guiding Framework*, United Nations Human Settlements Programme: Nairobi. Disponible sur:

https://unhabitat.org/national-urban-policy-framework-for-a-rapid-diagnostic/

UN Habitat (2017a), *National Urban Policy*, *Arab States Report*, United Nations Human Settlements Programme: Nairobi.

UN Habitat (2017b), *National Urban Policy*, *Africa Report*, United Nations Human Settlements Programme: Nairobi.

UN Habitat (2017c), *National Urban Policy, Europe and North America Report*, United Nations Human Settlements Programme: Nairobi.

UN Habitat (2018a), *National Urban Policy Database*, United Nations Human Settlements Programme: Nairobi. Disponible sur: http://urbanpolicyplatform.org/wp-content/uploads/2018/09/13092018NUP-database.pdf

UN Habitat (2018b), *National Urban Policy*, *Latin America and the Caribbean Report*, forthcoming, *United* Nations Human Settlements Programme: Nairobi.

UN Habitat (2018c), *National Urban Policy*, *Asia and the Pacific Report*, forthcoming, United Nations Human Settlements Programme: Nairobi.

UN Habitat et OCDE (2018), Global State of National Urban Policy, United Nations Human Settlements Programme, Nairobi. Disponible sur: https://unhabitat.org/books/global-state-of-national-urban-policy/

Page: 16 of 16